

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

PRESENTS : MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, RABIER Chantale, Dominique ELBORY, L'HUMEAU Fabrice, BOULAY Michael, Clément HELLUIN, AUBINEAU Rodolphe, OURY François,

ABSENTS EXCUSES : M.LECUIR Olivier donne pouvoir à M AUBINEAU, SURGEON Marie-Noëlle.

SECRETAIRE : François OURY

Villefrancoeur, 4 novembre 2015. Le maire, Pierre MONTARU



Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, après en avoir valablement délibéré, décide :

1. D'approuver le conseil municipal du 25 septembre 2015.
2. D'approuver le passage du Tour du Loir-et-Cher tel que le parcours est présenté le 14/04/16.
De proposer 4 signaleurs dont les coordonnées sont renseignées dans le tableau récapitulatif pour des carrefours jugés à risque.
D'accorder une subvention d'organisation de 0.12€ par habitant versée en 2016 mais délibérée ce jour sur la base de la population INSEE au 1^{er} janvier 2015 soit un montant de 55.80€. De rédiger les arrêtés de circulation et de stationnement sur les voies concernées.
3. De renouveler le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50% du maximum autorisé par an ;
Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à monsieur DUBOIS Pascal Receveur Municipal.
4. De sursoir à la décision de dissolution du CCAS de Villefrancoeur, dans l'attente d'une circulaire interministérielle sur les modalités de dissolution du CCAS et de l'intégration à l'actif de la commune des biens immobiliers et du budget du CCAS.
5. D'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la communauté d'agglomération de Blois et la commune de Villefrancoeur pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les aménagements d'espaces et des équipements publics communaux et communautaires. D'approuver les termes de la convention constitutive dudit groupement.
6. Informations diverses.
 - Organisation du bureau de vote du 6 et 13 décembre pour les élections Régionales, ouverture de 8h à 18h, au préau couvert de l'école de Villefrancoeur.
 - Monsieur AUBINEAU a assisté à la réunion du SIVOS, une étude sera menée pour améliorer le PEDT (Projet Educatif Territorial) pour pérenniser le Fonds de soutien à l'organisation des activités périscolaires.
 - Projet de l'extension des bâtiments ; Monsieur Thierry LUTINIER présente le projet vu en commission.
Plus de questions la séance est levée à 20h30.